

Accidents de tandem

1. Les passagers d'un tandem ne soulèvent pas les jambes, entraînant des blessures aux jambes.
 - *Avant le saut en parachute, informez les passagers des risques potentiels liés au fait de ne pas lever complètement les jambes avant l'atterrissage et demandez au passager de faire une démonstration afin de vous assurer que sa technique est correcte. Si le passager n'est pas en mesure de démontrer sa capacité à lever les jambes, ne faites pas le saut. La technique doit également être pratiquée sous la voilure au-dessus de 1500 pieds. Consultez le guide du fabricant pour vous assurer que le harnais est correctement ajusté et réglé afin de permettre au client de se déplacer en toute sécurité lors de l'atterrissage. Action initiée par : les instructeurs tandem, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*

Défaillances en tandem

1. Torsades
 - *Les instructeurs tandem doivent revoir les techniques de chute stabilisatrice (Drogue Fall Techniques) et s'entraîner à adopter une position corporelle correcte afin de minimiser l'instabilité pendant le déploiement. Les procédures de pliage spécifiques à l'équipement doivent être revues et un gréeur doit être consulté si nécessaire. Action initiée par : les instructeurs tandem, les plieurs, les gréeurs, les propriétaires de l'équipement, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*
2. Nœuds de tension
 - *Réviser les procédures de pliage spécifiques à l'équipement et consulter un gréeur si nécessaire. Sensibiliser les plieurs à la vérification régulière du matériel, y compris, mais sans s'y limiter, à la vérification de l'état des suspentes lors du pliage des parachutes. S'assurer qu'une procédure d'utilisation normalisée (SOP) est en place pour que les plieurs et les gréeurs signalent tout problème lié à l'équipement. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les plieurs, les gréeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*

Accidents impliquants des élèves

1. Blessures dues à une mauvaise technique d'arrondi ou à l'absence d'arrondi à l'atterrissage
 - *Réviser le matériel éducatif sur les techniques d'atterrissage (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.7 - 2009) et les problèmes d'atterrissage et solutions (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.17.5 - 2009). Les élèves doivent apprendre, réviser et pratiquer le roulé-boulé en se référant au IC : Document de référence; annexe - connaissances techniques en parachutisme - atterrissage en roulé-boulé. L'élève doit réviser et pratiquer la technique de l'arrondi au sol avant le saut en parachute, notamment en suivant les conseils de l'instructeur radio pour atterrir en utilisant une méthode de signalisation reconnue. L'instructeur radio doit s'assurer que l'encadrement est précis et actualisé en révisant le manuel de référence de l'instructeur radio; Règles de communication. Action initiée par les IC, les IPAC, les IL, les IR, les élèves, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*
2. Blessures dues à des virages bas
 - ***Les virages bas, intentionnels ou non, peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles. Il est important de reconnaître vos limites, notamment votre certification, niveau de compétence, facteurs externes et facteurs personnels. Passez en revue le matériel éducatif sur les techniques d'atterrissage (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.7 - 2009), les problèmes d'atterrissage et solutions (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.17.5 - 2009) et les approches finales d'atterrissage (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.9). Les élèves doivent apprendre, réviser et pratiquer le roulé-boulé en se référant au IC : Document de référence; annexe - connaissances techniques en parachutisme - atterrissage en roulé-boulé. L'élève doit réviser et pratiquer la technique de l'arrondi au sol avant le saut en parachute, notamment en suivant les conseils de l'instructeur radio pour atterrir en utilisant une méthode de signalisation reconnue. L'instructeur radio doit s'assurer que l'encadrement est précis et actualisé en révisant le manuel de référence de l'instructeur radio; Règles de communication. Action initiée par les IC, les IPAC, les IL, les IR, les élèves, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.***

Incidents impliquants des élèves

1. Instabilité en chute libre

- *Les responsables de la sécurité des centres de parachutisme doivent revoir les SOP existantes concernant la progression des élèves tout au long du brevet solo pour s'assurer que les instructeurs ont des exigences claires pour identifier la transition du ratio instructeur/élève de 2:1 à 1:1.*
- *Selon le manuel de référence IPAC de l'ACPS, voici les conditions préalables au passage de 2 à 1 instructeur (2:1 à 1:1)*

L'élève doit avoir démontré :

- *Une bonne position de sortie*
- *Une position de chute stable*
- *Une conscience de l'altitude*
- *La capacité d'ouvrir son parachute (sans aide)*
- *La capacité de voler seul sans prise de l'ICP lors du saut précédent*
- *La capacité de garder le cap*

La communication avec les instructeurs doit être clairement présentée et comprise.

L'instructeur doit revoir le module 5 : Techniques de contrôle et situations inhabituelles (manuel de référence IPAC), en particulier le contrôle en chute. L'instructeur et l'élève doivent revoir et répéter physiquement les types de sortie (MIP 2A, chapitre 4.7) et la position arquée (MIP A, chapitre). Action initiée par les IC, les IPAC, les apprentis IL, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.

2. Déclanchements de DDA

- ***La conscience de l'altitude est notre compétence de survie numéro un. Le parachute principal de l'élève doit être activé à une altitude minimale de 3000 pieds AGL (MIP 1 de l'ACPS; Règlements généraux de sécurité – Éléves parachutistes et leurs instructeurs, chapitre 2.11). L'instructeur et l'élève doivent revoir le MIP 2A - Section 5 : Techniques de chute libre : 5.4 Manœuvre d'ouverture, 5.5 Utilisation de l'altimètre et 5.6 Maintien du cap. De plus, les techniques d'anticipation peuvent être améliorées en apprenant et en pratiquant les techniques de parachutisme dans l'ordre dans lequel elles se produisent, ainsi qu'en répétant mentalement et physiquement le saut en parachute et les procédures d'urgence. Par conséquent, une révision ciblée pour l'élève serait bénéfique. Dans ce but, la relecture du chapitre 2 sur la préparation mentale et physique du MIP 2A de l'ACPS de 2009 serait très utile pour l'élève.***
- *Les déclanchements de DDA ne doivent pas être pris à la légère. L'évaluation minutieuse de la pratique de l'élève au sol par rapport à une norme prédéfinie est un aspect essentiel de la formation de l'élève. Si l'élève n'est pas capable d'effectuer les tâches au sol, correctement et en temps réel, il est peu probable qu'il les effectue correctement en chute libre. Les tâches en chute libre sont très stressantes et nécessitent suffisamment de répétitions et d'évaluations appropriées de la démonstration des compétences de l'élève au sol (au minimum 3 fois correctement en temps réel). Les instructeurs doivent avoir une compréhension claire de ce qu'ils enseignent, pourquoi ils l'enseignent, et quel est le niveau acceptable pour qu'un élève soit autorisé à effectuer un saut en parachute. Les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme doivent évaluer la façon dont la sensibilisation à l'altitude est enseignée et chercher à améliorer les processus de formation existants. Action initiée par les IC, les IPAC, les IL, les élèves, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*

Défaillances impliquants des élèves

1. Torsades

- *L'instructeur et l'élève devraient revoir la bonne position du corps pendant le déploiement (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 5.4 Manœuvre d'ouverture - 2009). De plus, une révision fréquente des défaillances aidera les parachutistes à faire face à la plupart des situations qui peuvent survenir lors de l'ouverture (MIP 2B; Section 6.1.1 Révision des défaillances de la voilure). Il est également recommandé de passer en revue les procédures de pliage spécifiques de l'équipement et de consulter un gréeur si nécessaire. Action initiée par les IC, les IPAC, les IL, les IR, les élèves, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*

Accidents

1. Blessures dues à une mauvaise technique d'arrondi ou à l'absence d'arrondi à l'atterrissage
 - Réviser le matériel éducatif sur les techniques d'atterrissage (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.7 - 2009) et les problèmes d'atterrissage et solutions (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.17.5 - 2009). Les sauteurs doivent réviser et pratiquer le roulé-boulé en se référant au IC : Document de référence; annexe - connaissances techniques en parachutisme - atterrissage en roulé-boulé. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.
2. Blessures dues à une mauvaise approche finale d'atterrissage
 - Relire les chapitres sur l'approche finale (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.9; 2009), l'approche d'atterrissage après une formation de chute libre (MIP 2B de l'ACPS; chapitre 6.6; 2016) et le circuit d'atterrissage en groupe (MIP 2B de l'ACPS; chapitre 6.7; 2016). De plus, le chapitre 6.3.1 Facteurs ayant une incidence sur la performance humaine du MIP 2B de l'ACPS aidera à reconnaître les facteurs qui peuvent nuire à la performance. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.
3. Blessures dues à des virages bas
 - **Les virages bas, intentionnels ou non, peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.** Il est important de reconnaître vos limites, notamment votre certification, niveau de compétence, facteurs externes et facteurs personnels. La relecture du chapitre 6.3.1 Facteurs ayant une incidence sur la performance humaine du MIP 2B de l'ACPS aidera à reconnaître les facteurs qui peuvent nuire à la performance. De plus, les sauteurs devraient régulièrement relire le document d'annotations pour volure sportive de l'ACPS pour assurer une transition sécuritaire durant l'entraînement et pour aider au développement général de leurs habiletés et de leur conscience. Il est fortement recommandé de faire preuve de prudence, de bon sens, d'autodiscipline, de contrôle, de vigilance et d'un meilleur jugement afin d'assurer une sécurité continue sous voilure. N'essayez jamais quelque chose qui dépasse votre niveau d'habileté ou sans d'abord consulter un entraîneur certifié qui a de l'expérience dans cette discipline. Réviser le matériel éducatif sur les techniques d'atterrissage (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.7; 2009), l'approche finale d'atterrissage (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.9; 2009) et les problèmes d'atterrissage et solutions (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 6.17.5; 2009). Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.

Incidents

1. Feux de DDA
 - La conscience de l'altitude est notre première compétence de survie. « Les altitudes minimales (AGL) auxquelles le parachute principal doit être déclenché sont les suivantes : 4500 pieds pour tous les sauts en tandem, 3000 pieds pour tous les élèves et les détenteurs d'un certificat solo ou d'un brevet A, 2500 pieds pour les détenteurs de brevets B, C et D » (MIP 1 de l'ACPS; Règlements généraux de sécurité – Tous les parachutistes; Section 2.5). Révision du MIP 2A - Section 5 Techniques de chute libre; 5.4 Manœuvre d'ouverture, ainsi que du MIP 2A - Section 6.17.2 Situations à deux voilures. De plus, les techniques d'anticipation peuvent être améliorées en apprenant et en pratiquant les techniques de parachutisme dans l'ordre dans lequel elles se produisent, ainsi qu'en répétant mentalement et physiquement le saut en parachute et les procédures d'urgence. Par conséquent, une révision ciblée du chapitre 2 sur la préparation mentale et physique du MIP 2A de l'ACPS de 2009 pour l'élève serait bénéfique. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.

Défaillances

1. Torsades

- *Le sauteur doit revoir la bonne position du corps pendant le déploiement (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 5.4 Manœuvre d'ouverture - 2009). Le parachutiste devrait revoir les situations de base pouvant être corrigées (MIP 2A de l'ACPS; Section 3.3.1 Torsades - 2009). De plus, une révision fréquente des défaillances aidera les sauteurs à faire face à la plupart des situations qui peuvent survenir lors de l'ouverture (MIP 2B; Section 6.1.1 Révision des défaillances de la voilure). Il est également recommandé de passer en revue les procédures de pliage spécifiques de l'équipement et de consulter un gréeur si nécessaire. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les plieurs, les gréeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*

2. Doubles coupoles

- *Le sauteur doit revoir la bonne position du corps pendant le déploiement (MIP 2A de l'ACPS; chapitre 5.4 Manœuvre d'ouverture - 2009). Le sauteur devrait revoir les situations de base pouvant être corrigées (MIP 2A de l'ACPS; Section 3.3.1 Torsades - 2009). De plus, une révision fréquente des défaillances aidera les sauteurs à faire face à la plupart des situations qui peuvent survenir lors de l'ouverture (MIP 2B; Section 6.1.1 Révision des défaillances de la voilure). Il est également recommandé de passer en revue les procédures de pliage spécifiques de l'équipement et de consulter un gréeur si nécessaire. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les plieurs, les gréeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*

3. Nœuds de tension

- *Faire inspecter l'équipement par un gréeur pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement. Sensibiliser les plieurs à la vérification régulière du matériel, y compris, mais sans s'y limiter, à la vérification de l'état des suspentes lors du pliage des parachutes. S'assurer qu'une procédure d'utilisation normalisée (SOP) est en place pour que les plieurs et les gréeurs signalent tout problème lié à l'équipement. Action initiée par les sauteurs, les entraîneurs, les instructeurs, les plieurs, les gréeurs, les responsables de la sécurité et les centres de parachutisme.*